SÉANCES 1 et 2 DE LA SEMAINE 4

THÈME II – POURQUOI ET COMMENT AMÉNAGER LE TERRITOIRE ?
Chapitre 4 – Aménager pour réduire les inégalités

DOSSIER D'ACTIVITÉ

Introduction

Regardez les images du dossier 1 puis répondez aux questions.

1° Quelles sont les objectifs de ces deux types d'aménagement ?

……
……
……
……
……
……

2° D'après vos premières analyses, que signifie l'aménagement du territoire ? À quoi sert-il avant tout ?

……
……
……

Problématiques : comment les aménagements peuvent-ils réduire les inégalités entre les territoires ? Quels sont les acteurs de l'aménagement ?

I- LES INÉGALITÉS DES TERRITOIRES FRANÇAIS

Étude de cas 1 – Le Louvre-Lens : aménager pour réduire les inégalités (1/2)

Répondre aux questions 1 à 5

1° Localisez et situez Lens (doc. 3 + Google map)

Aide : « localiser » c'est répondre à la question « où ? » (Placer sur une carte) / « situer » c'est répondre à la question c'est répondre à la question « où » mais en y ajoutant « par rapport à qui ou à quoi ? » (Placer par rapport à des repères (fleuves, montagnes, villes, en utilisant les points cardinaux)).

……
……
……

2° Montrez que Lens est un territoire en crise.

……
……
……
……
……
……

3.a. Où et quand le Louvre-Lens a-t-il été aménagé (doc. 1 et 4) ?

……
……

3.b. Quelle était l'activité dominante à Lens avant la construction du musée ? Justifiez votre réponse en décrivant le paysage (doc. 4).

Profitez-en pour écouter cet hymne aux mineurs : *https://www.youtube.com/watch?v=77EKRu5eKW8* ***(c'est aussi l'hymne qui accueille les joueurs du RC Lens au retour des vestiaires).***

……
……
……
……

3.c. Quels aménagements permettent l'accès au musée ? (doc. 4)

……

4. Quels sont les atouts de la situation de Lens ? (doc. 3)

……
……
……

5. Quels acteurs ont participé à la réalisation du Louvre-Lens ? (docs 1 et 5)

……
……
……
……
……

SÉANCE 3 DE LA SEMAINE 4

***Rendez-vous sur cette page :* https://www.monreseaumobile.fr/**
Sur la gauche, cochez les cases « couverte », « voix et sms » et en bas à droite « SFR ».
Par défaut c'est la France métropolitaine qui s'affiche, mais vous pouvez cliquer sur le petit onglet ***pour afficher les DROM.***

Répondez à la question 1.

1° Observer cette carte de France, que pouvez-vous dire concernant l'accès au réseau mobile pour téléphoner et envoyer des SMS ?

……
……
……

Bilan 1 :

Copiez le bilan

À l'image de cette carte des réseaux et de notre première étude de cas, il existe de nombreuses inégalités dans notre pays. Des inégalités de richesse, d'accès aux soins, à l'éducation, à internet, aux réseaux téléphoniques…

De manière générale, le déséquilibre est fort entre Paris et le reste du territoire national, notamment avec les Haut-de-France (EDC Lens-Louvre) et la Bourgogne (carte 1). L'Ile-de-France produit 1/3 des richesses de notre pays et concentre 19% de la population française (carte 2). Les régions littorales ou transfrontalières sont globalement plus attractives et mieux intégrées à la mondialisation alors que des régions centrales sont plus isolées et en difficultés (cartes 1 et 4 + croquis de synthèse). Les inégalités ne sont pas forcément perceptibles avec les nouvelles régions, mais si on utilise les anciennes on se rend mieux compte des inégalités (carte 3).

À une échelle plus grande (les départements), on retrouve ces inégalités qui se renforcent. Si on prend le cas parisien, certes la région est riche (cartes 1 et 4), mais cela ne signifie pas que les habitants le soient tous ! Les inégalités sont frappantes entre l'ouest et l'est. C'est en Ile-de-France que se trouvent à la fois les départements ayant le plus fort et le plus faible taux de pauvreté.

À une échelle plus grande encore (les communes), on se rend compte que le Val-de-Marne est plus contrasté. Alors que la situation dans la carte 5 montrait un département avec beaucoup de ménages à fort revenus, la carte 6 montre au contraire une hétérogénéité de la situation. À l'échelle des quartiers d'une ville on observe aussi cela à Paris entre le XVIe arrondissement et le XIXe par exemple.

Ce qu'il faut bien retenir c'est qu'il faut faire varier les échelles pour pouvoir analyser de façon plus précise les situations. Le cas parisien n'est pas anecdotique, ces inégalités à plusieurs échelles se retrouvent sur l'ensemble du territoire français.

SÉANCE 1 DE LA SEMAINE 5

II- COMMENT AMÉNAGER POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ?

A) Favoriser l'accessibilité des territoires

Étude de cas 2 – La ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique

Faire les questions 1 à 3 de l'étude de cas

1° Quels sont les avantages de cette ligne à grande vitesse à l'échelle des régions traversées, du territoire national et de l'Europe ? (Docs. 1 et 2).

……
……
……
……
……
……

2° Expliquez pourquoi le financement de la ligne fait intervenir différents acteurs (docs 3 et 4).

……
……
……
……
……
……

3° Exposez les arguments des défenseurs et des opposants à la construction des lignes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax vers l'Espagne (docs. 5 et 6).

……
……
……
……
……
……

Copiez le bilan

Bilan 2 :

L'accessibilité est un enjeu majeur pour les territoires via les ports, aéroports, gares, réseaux télécoms. Les LGV par exemple contribuent à mieux intégrer les régions desservies au territoire national et à l'Europe.
Ces connexions sont indispensables dans un contexte de ***mondialisation*** *où tous les territoires sont en concurrence notamment pour l'installation d'entreprises qui vont dynamiser l'économie d'une ville, d'un département ou d'une région. Les entreprises ont besoin d'une très bonne accessibilité pour fonctionner.*
Par ailleurs, l'accessibilité est un enjeu social majeur pour permettre à tous un bon accès aux transports en commun et donc aux grandes villes qui fournissent des services rares de santé (centres spécialisés par exemple) et d'éducation (écoles supérieures) par exemple.

SÉANCE 2 DE LA SEMAINE 5

B) Dynamiser les territoires

Étude de cas 2 – Le Louvre-Lens : aménager pour réduire les inégalités (2/2)

Faire les questions 1 à 4 de l'étude de cas

1° D'où viennent les visiteurs du Louvre-Lens ? (Doc. 2)

……
……
……

2° Quels aménagements ont-été réalisés pour faciliter l'accès des visiteurs au musée ? (Docs. 1 et 6)

……
……
……

3° Relevez quelques-unes des conséquences positives du musée pour l'économie, puis pour les habitants (docs 3 et 4)

……
……
……
……

4° Quelles activités nouvelles se sont développées grâce au musée ? (Docs 3 et 5)

……
……
……

Copiez le bilan

Bilan 3 :
Dans les années 1960, l'aménagement des territoires a consisté à améliorer la répartition des activités sur le territoire :

- *Renforcement des métropoles régionales en créant à partir de 1964 des métropoles d'équilibre qui étaient les grandes villes à développer prioritairement pour équilibrer l'influence parisienne (carte 7).*
- *Décentralisation industrielle en direction du Nord et de l'Ouest de la France.*

Dans les années 1970, la priorité a été donnée à la lutte contre la crise économique en favorisant la reconversion des sites industriels du Nord et de l'Est.

Depuis les années 1980, la ***décentralisation*** *s'est accélérée et les collectivités territoriales ont en charge de nombreux aménagements. Par exemple, c'est le département qui gère les routes départementales et une partie des routes nationales.*

Aujourd'hui, on a un renforcement de l'attractivité des territoires dans un contexte de concurrence mondiale (cf. bilan 2). C'est dans ce cadre que fut créé Le Louvre-Lens. L'accent est aussi porté sur la création de ***pôles de compétitivité*** *(carte 8), de* ***zones de revitalisation rurale (ZRR)*** *(carte 9) ou encore de clusters (EDC Louvre-Lens).*

L'aménagement du territoire doit permettre une meilleure attractivité du pays aux échelles européenne et mondiale, l'objectif est d'attirer de nouveaux investisseurs ou entreprises en renforçant les équipements (réseaux numériques performants, bons équipements en voie de communication, équipements de loisirs…) (cf. EDC Louvre-Lens).

SÉANCE 3 DE LA SEMAINE 5

C) Intégrer le principe de développement durable

Étude de cas 3 – L'écoquartier Danube à Strasbourg

Faire les questions 1 à 5 de l'étude de cas

1° Analysez les différentes composantes de ce paysage urbain (docs 3 et 4).

……
……
……

2° Expliquez pourquoi on peut parler de nouvelles mobilités (docs 3 et 5).

……
……
……

3° Définissez l'auto-partage (doc. 5).

……
……
……

4° Décrivez comment s'exprime la démarche participative dans ce projet (doc. 6).

……
……
……

5° Expliquez comment le projet s'inscrit dans une perspective de développement durable (docs. 4, 5, 6 et 7).

……
……
……
……

Copiez le bilan

Bilan 4 :

Les écoquartiers comme celui de Danube sont des projets d'aménagement urbain qui respectent les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.
Ils privilégient la diversité sociale (logements privés, mixité intergénérationnelle avec EHPAD, écoles, centres culturels, mixité sociale…). Il y a aussi une diversité fonctionnelle avec des équipements publics, des logements, des commerces de proximité et/ou grandes surfaces. Enfin, une diversité des mobilités : transports doux.

Les politiques d'aménagement ne prennent plus seulement en compte la croissance économique mais aussi et de plus en plus le développement durable.
Aux échelles nationale et européenne, la législation impose aux pouvoirs publics des plans d'aménagement qui préservent la biodiversité. Cela implique souvent la consultation citoyenne comme dans le cas du Danube.

Sachant que la France compte près de 90% d'urbains ces écoquartiers représentent un enjeu d'aménagement considérable pour réduire les inégalités.

SÉANCE 1 DE LA SEMAINE 6

III- Les acteurs de l'aménagement

Essayez de retrouver l'ensemble des acteurs évoqués dans le cours et construisez un schéma mental avec vos données.
Copiez le schéma de correction sauf si le vôtre correspond.

Conclusion – Croquis de synthèse

Réalisez ce croquis de synthèse (voir consignes « G4-Croquis de synthèse ».

TITRE : .....

1. Un territoire organisé par les métropoles et les axes de transport	2. Un territoire aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde	3. Les contrastes du territoire
..... métropole mondiale	□	▭ .....
..... autre métropole	△	▭ .....
..... axe de transport majeur	▲▲	▭ .....
..... autre axe de transport	⇔	▭ .....